

Reportage

Les produits chinois sur le marché gabonais



Un des magasins chinois proposant différents produits.



Les Chinois évoluent également dans la restauration.

Photo : Cadette Ondo Eyi

Photo : Cadette Ondo Eyi

COE

Libreville/Gabon

Depuis près d'une décennie, on note une prolifération de produits chinois sur le marché gabonais. L'Empire du milieu a décidé de prendre pied dans notre pays. Rien d'étonnant puisque, à ce sujet, les prospectives économiques n'avaient de cesse de souligner son intérêt pour l'Afrique.

LA demande est forte, les besoins des populations sont sans cesse croissants. On comprend. Le marché gabonais n'est plus ce qu'il était autre fois. Il n'a de cesse de s'émulsionner. Face à cela, les opérateurs économiques, d'où qu'ils viennent, ne sauraient rester de marbre. Les Chinois, parmi les derniers arrivés, ont littéralement marqué de leur présence. De la distribution à la restauration de proximité, le ton de l'occupation semble avoir été donné, et avec lui, celui de la concurrence. Elle y est désormais très rude.

À en croire certains commerçants, il faudrait désormais déployer un effort colossal si tant est qu'on souhaite tenir le rythme imposé. « Avant, les conditions étaient plus favorables. Aujourd'hui, avec l'arrivée des Chinois, il faut même être fort pour vendre », confie Abdallah, commerçant dans la distribution installé à Petit-Paris, dans le 3e arrondissement de Libreville.

Si l'homme d'affaires redoute ses concurrents, c'est qu'il en a fait la malheureuse expérience. En quelques années seulement, il a vu son chiffre d'affaires annuel être presque divisé de moitié. Une réalité dure et sévère qu'il a encore du mal à digérer. « Ils ont envahi le marché de leurs produits vendus à des prix très bas. Du coup, les clients les préfèrent et y vont tous. Mes stocks traînent dans le magasin et ont du mal à s'écouler comme auparavant », souligne-t-il, le visage marqué par l'amertume.

Même si l'argumentaire d'Abdallah semble très ac-

cusateur, les clients sont, au contraire, plus réalistes. « Les Chinois nous proposent de jolis articles à des prix très époustouflants. Avec eux, nous pouvons tout acheter. Sacs, vêtements, porte-monnaies, chaussures... pour pas cher », témoigne Magalie, une habituée des produits made in China.

PRO C È S

D'INTENTION • Ces propos restituent l'état de l'environnement commercial actuel, devenu fortement concurrentiel. Une compétition jugée déloyale par ceux qui soupçonnent les Chinois de s'approvisionner sur des marchés parallèles. Informations avérées ou procès d'intention ? La réponse devrait se situer entre les deux. Car, même si certains milieux l'évoquent encore du bout des lèvres, d'aucuns n'hésitent pas à parler d'existence de réseaux mafieux.

Certes, même si le Gabon pratique une économie libérale, si l'on s'en tient à la loi no 14/98 du 23 juillet 1998 fixant le régime de la concurrence en République gabonaise, il y a néanmoins des exceptions. C'est donc fort à propos qu'interrogée sur la question, la direction générale de la Concurrence et de la Consommation (DGCC), institution créée en 2004 et dont la mission essentielle s'articule autour de la régulation concurrentielle du marché, le contrôle de la qualité et de la sécurité des biens et services, et la mission de protection des intérêts des consommateurs, a dit tout son intérêt dans cette bataille quotidienne, à travers des opérations régulières menées sur le terrain.

De l'approvisionnement outrancier ou parallèle, la DGCC refuse de se prononcer sur ce domaine qui ne relève pas de ses compétences. Estimant que son rôle consiste à protéger le consommateur, garantir les intérêts économiques et sanitaires, en veillant à ce que les produits proposés aux consommateurs soient sains, loyaux et marchands.

Comme partout ailleurs, notamment dans les pays où elle s'est implantée, la Chine a toujours su boos-

ter la concurrence. La qualité a une influence sur le prix. Même si ses produits

-pour les plus connus notamment- n'ont pas la prétention de s'inscrire dans le

haut de gamme, ils ont au moins le mérite d'être proches des bourses des

populations qui en ont le plus besoin, surtout en ces temps difficiles.



AÉROPORT DE LIBREVILLE

Communiqué de presse

La société Aéroport De Libreville (ADL S.A.), invite les propriétaires des véhicules cités ci-après en stationnement prolongé dans ses parkings de bien vouloir les enlever avant la date du 20 Aout 2015. Passé ce délai, ils seront considérés comme étant abandonnés et conduits en fourrière, sans possibilité de recours contre ADL S.A.

Il s'agit des véhicules suivants :

PARKING PAYANT ZONE TECHNIQUE		
Marque	Immatriculation	Date d'entrée
TOYOTA COROLLA	7009 G1W	Plus d'un mois
MINI BUS HONDA	5197 G1Q	Plus d'un mois
TOYOTA YARIS	4006 G1X	Plus d'un mois
TOYOTA YARIS	CJ - 078 - AA	Plus d'un mois
CHEVROLET EXPRESS	3948 G1P	Plus d'un mois
PARKING GRATUIT ZONE FRET		
MITSUBISHI L200/K74	5715 G9B	Plus d'un mois
MAZDA	0029 G3C	Plus d'un mois
MINI BUS TOYOTA	AT 658 AA	Plus d'un mois
PEUGEOT 205	2802 G1N	Plus d'un mois
VOLKSWAGEN	6941 G1X	Plus d'un mois
RENAULT FOURGON	3357 G1Z	Plus d'un mois
MONO SPACE CHEVROLET	2394 G1X	Plus d'un mois
PEUGEOT 406	4543 G1S	Plus d'un mois
TOYOTA COROLLA	AB 877 AA	Plus d'un mois
TOYOTA COROLLA	7946 G1Q	Plus d'un mois
TOYOTA STARLET	1890 G1S	Plus d'un mois
PARKING PAYANT OKOUME		
MITSHUBISHI PAJERO NOIR	Sans immatriculation	Plus d'un mois
TOYOTA HILUX	CK-295-AA	Plus d'un mois
TOYOTA COROLLA	0336 G8E	Plus d'un mois
BUS JMC	CC-817-AA	Plus d'un mois
HYUNDAI I20	BR-775-AA	Plus d'un mois
HYUNDAI I20	BR-776-AA	Plus d'un mois
HYUNDAI I20	BR-777-AA	Plus d'un mois
RENAULT DUSTER	AH-560-AA	Plus d'un mois
REXTON	AM-855-AA	Plus d'un mois